

Grenelle des antennes : une ouverture sous tension

Des consommateurs aux demandes contradictoires, des élus sur la sellette et des opérateurs soumis à une obligation de couverture qui se voient obligés de démonter leurs antennes-relais... La table-ronde « Radiofréquences, santé et environnement » s'est ouverte par une séance de cadrage, consacrée à la méthode de travail et aux diverses attentes des acteurs représentés. Un tour de chauffe entre tensions et ouvertures avant les premiers débats, prévus le 6 mai.

Prolongement naturel du Grenelle de l'Environnement, où des sujets très spécifiques comme celui des rayonnements électromagnétiques n'ont pu être traités, ce Grenelle des Antennes ouvre un espace de négociation inédit. Mettant autour d'une même table une quarantaine de personnes. Des élus, opérateurs, radio-diffuseurs, associations, organisations syndicales, rassemblés au sein d'ateliers et de groupes de travail programmés l'un sur les antennes relais le jour du 6 mai, l'autre sur le téléphone mobile le 14 mai, et un troisième le lendemain, sur tout le reste. Puis une journée de restitution des discussions prévue le 25 mai 2009.

« Esprit d'ouverture »

Une insatisfaction partagée, tel est le constat mis en avant par Nathalie Kosciusko-Morizet, la secrétaire d'Etat chargée du développement de l'économie numérique, à l'origine de sa proposition le 4 février 2009 d'un « Grenelle des Antennes ». « *Je me suis beaucoup battue pour que dans le projet de loi Grenelle 2, il puisse y avoir des dispositions sur l'impact du téléphone portable sur la santé, a rappelé NKM durant la conférence de presse. Et je pense que ces dispositions peuvent servir de base pour "raccrocher" d'éventuels dispositions législatives dont la table ronde démontrerait la nécessité.* »

Pour NKM comme pour la secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Chantal Jouanno, toutes les pistes doivent être étudiées. Ce Grenelle doit être source d'éclaircissements. « *Beaucoup de participants de tous les collèges ont demandé à se réunir plus souvent et sur une durée plus large que prévue. Un signal extrêmement positif d'intérêt et d'engagement pour la suite,* » estime NKM. « *Il faut saluer l'esprit d'ouverture qui a présidé à ces débats,* » rapporte, ravie, la pilote de ce mini-Grenelle : la ministre de la Santé et des Sports Roselyne Bachelot-Narquin. « *Tout cela doit passer par un véritable débat transparent entre les acteurs.* »

Recadrages associatifs

Dans la rue, une heure plus tard, à leur sortie de cette première table ronde, les associations sont loin de partager la satisfaction affichée en salle de presse par les trois membres du gouvernement. Les avis dubitatifs sont unanimes. « *Long, parfois soporifique, avec énormément de déclarations de bonnes intentions. Nous espérons qu'il ne s'agira pas de vœux pieux, malgré la volonté manifeste de l'évacuer le débat scientifique au motif que les experts ne sont pas d'accord entre eux.* » commente, laconique, Etienne Cendrier, le porte-parole de Robin des Toits. « *Est-ce vraiment la place de trois ministres de discuter de simples questions de méthode ? N'est-ce pas des choses dont l'on convient avant, alors que l'on attend du gouvernement des prises de décision efficaces, pendant et après le débat ?* » interroge Stéphane Kerckhove, délégué général de Agir pour l'environnement.

Les associations dénoncent, en vrac, le risque de conclusions écrites à l'avance, la relative improvisation de ce débat, et l'opacité entretenue sur la liste des participants. Les associations Priartem et Agir pour l'environnement, les premières à dénoncer cette préparation, l'ont qualifié de « mascarade », de « flou complet ». **L'absence de scientifiques et de médecins** en particulier pose question. Ni association, ni syndicats de médecins ne figurent en effet dans la liste des participants remise à la presse par le Ministère de la Santé et des Sports. « *Il est quand même surprenant que l'on parle de santé et qu'il n'y ait pas de médecins,* » résume l'élue et agrégée de biologie, vice-présidente du Criirem, Michèle Rivasi. Un fait d'autant plus remarqué qu'un juriste et deux sociologues figurent eux parmi les personnalités qualifiées. Interpellée sur ce point, « *nous avons fait appel à toutes les associations dont la notoriété est importante* », affirme Roselyne Bachelot-Narquin. En réponse, l'Association Santé Environnement France (ASEF), qui regroupe plus de 1000 médecins, a fait savoir par voie de communiqué qu'elle souhaite être conviée aux prochaines tables rondes du Grenelle des Antennes.

Gel des installations ?

L'autre point de discorde concerne les délais, un peu trop expéditifs aux yeux des associations. « *Je ne vois pas comment, au vu des différents points du mois de mai, l'on peut préparer sérieusement les réunions prévues. Le calendrier proposé me semble irréaliste. En agissant ainsi, on confond vitesse et précipitation,* » insiste Stéphane Kerckhove.

« *Le principe est d'accueillir tous les sujets, y compris le Wi-Fi et le Wimax, et tous les experts que les intervenants souhaitent inviter,* a rappelé Chantal Jouanno lors de la conférence de presse. *S'agissant de la date de clôture, s'il s'avère que nous avons besoin de plus de temps pour débattre de manière apaisée et complète, nous prendrons bien sur plus de temps. Il n'y a pas de sujets tabous.* » Certaines associations et parlementaires présents ont même suggéré de suspendre le fonctionnement du Wi-Fi dans les écoles, ou une forme de moratoire dans le déploiement des antennes-relais jusqu'à ce que le nouveau rapport de l'AFSSET, attendu en septembre 2009, soit disponible. « *Cette décision suppose un arbitrage interministériel,* » a précisé la secrétaire d'Etat à l'Ecologie.

Maxence Layet

Mis en ligne le : 24/04/2009

© 2009 Novethic - Tous droits réservés

L'APPEL DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Une quinzaine de médecins généralistes français, proches du Syndicat de la Médecine Généraliste (SMG), ont lancé le 18 avril 2009 une pétition en ligne appelant les pouvoirs publics à "un respect strict du principe de précaution". Considérant la mise au point de l'Académie de médecine comme une "expertise douteuse", les soignants signataires rappellent que "le caractère pathogène des effets non thermiques des appareils portables de téléphonie est établi" et demandent dans le cas des antennes "que la puissance des émetteurs soit réduite dès maintenant".